DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 63

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE SOCIAL

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :
Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :
Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Géraldine BASTIEN pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).
M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.
Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 63

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE SOCIAL

Plusieurs associations travaillant dans le domaine social peuvent, en raison de leur activité annuelle et de leur régularité, bénéficier d'une subvention.

Il est rappelé que la ligne budgétaire 2023 pour l'ensemble des subventions de fonctionnement allouées à des associations à caractère social est de 30 320 euros.

OPTIONS ARTS MÉDIAS

L'association dite Options Arts Médias a pour but de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle par la valorisation artistique, littéraire et audiovisuelle.

Options Arts Médias occupe la scène locale en se diversifiant dans divers domaines notamment en proposant des actions de sensibilisation aux questions de la déficience visuelle mais également en développant de nombreuses activités de pratiques artistiques et culturelles : théâtre, musique, chant, écriture, dessin….

L'association compte 58 adhérents. Leurs interventions ne se limitent pas à leurs seuls adhérents mais touchent un panel plus large de clermontois.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2023, est de 9 700 euros.

Subventions demandées par l'association :

Budget prévisionnel 20223	
Ministère de la Santé	500 €
Direction des Affaires Culturelles	1 000 €
Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes	800 €
Conseil départemental du Puy-de-Dôme	1 200 €
Ville de Clermont-Ferrand	1 500 €
TOTAL	5 000 €

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.

Il est à noter que cette association a perçu, au titre de l'année 2022, une subvention de fonctionnement de 700 euros et une subvention complémentaire, en fin d'année, de 225 euros.

Il est proposé 700 euros à l'association Options Arts Médias, au titre de l'année 2023.

LOISIRS ET SOLIDARITÉS DES RETRAITES

L'association dite Loisirs et Solidarité des Retraités (LSR) a pour but de rompre la solitude et organiser

des loisirs culturels et sportifs pour les retraités.

L'association adhère à la Fédération Loisirs et Solidarité des Retraités qui coordonne toutes les LSR de France. Cependant, chaque LSR est indépendante et autonome financièrement (aucun lien de subordination).

L'association compte 62 adhérents.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2023, est de 16 300 euros.

Subventions demandées par l'association :

Budget prévisionnel 20223	
Conseil départemental du Puy-de-Dôme	450 €
Ville de Clermont-Ferrand	450 €
TOTAL	900 €

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 euros.

Il est à noter que cette association a perçu, au titre de l'année 2022, une subvention de fonctionnement de 350 euros et et une subvention complémentaire, en fin d'année, de 225 euros.

Il est proposé de reconduire le même montant soit 350 euros à l'association Loisirs et Solidarité des Retraités, au titre de l'année 2023.

SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL DE CLERMONT-FERRAND

L'association dite Système d'Échange Local de Clermont-Ferrand (SEL de Clermont-Ferrand) a pour but de promouvoir les solidarités dans le cadre du développement local, grâce à des échanges multilatéraux de savoirs, de biens, et de prestations de services de voisinage. Ces échanges sont effectués de gré à gré, entre les adhérents, selon les offres et demandes de chacun.

La vie interne du SEL de Clermont-Ferrand est ponctuée par des rendez-vous mensuels, des réunions, des bourses d'échanges, l'accueil des nouveaux adhérents, des repas conviviaux, des ateliers, des soirées culturelles et des balades pédestres.

L'association compte 70 adhérents.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2023, est de 975 euros.

Subventions demandées par l'association :

Budget prévisionnel 2023	
Conseil Départemental	300 €
Ville de Clermont-Ferrand	300 €
TOTAL	600 €

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 euros.

Il est à noter que cette association a perçu, au titre de l'année 2022, une subvention de fonctionnement de 300 euros.

Il est proposé de reconduire le même montant soit 300 euros à l'association Système d'Échange Local de Clermont-Ferrand, au titre de l'année 2023.

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPES PSYCHIQUES

L'association dite Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques a pour but de regrouper sur le plan national les familles de malades psychiques dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts.

Au sein de la délégation du Puy-de-Dôme, les bénévoles se relaient auprès des familles afin de les aider à sortir de l'isolement et à faire face à la maladie (schizophrénie, bipolarité, dépressions sévères, psychoses graves et troubles obsessionnels compulsifs).

L'association compte 142 adhérents.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2023, est de 39 800 euros.

Subventions demandées par l'association :

Budget prévisionnel 2023	
Autres communes	2 500 €
Conseil départemental	2 000 €
Caisse d'Allocations Familiales	2 500 €
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	3 500 €
Direction Départementale De La Jeunesse et des Sports - Fonds pour le Développement de la Vie Associative	1 500 €
Union Départementale des Associations Familiales	400 €
Agence Régionale de Santé (groupe de paroles)	6 300 €
Autres (groupe de paroles)	800 €
Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	3 100 €
Ville de Clermont-Ferrand	6 500 €
TOTAL	29 100 €

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 500 euros.

Il est à noter que cette association a perçu, au titre de l'année 2022, une subvention de fonctionnement de 3 000 euros et une subvention complémentaire, en fin d'année, de 225 euros.

Il est proposé de reconduire le même montant soit 3 000 euros à l'association Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques - Délégation du Puy-de-Dôme,

au titre de l'année 2023.

VIVRE

L'association dite VIVRE a pour but :
- de soutenir, d'animer la vie sociale et relationnelle de personnes adultes rencontrant d'importantes difficultés sur le plan psychologique ;
- de proposer des logements leur permettant d'accéder à une certaine autonomie ;
- d'organiser par tous les moyens appropriés des actions d'enseignements et de recherche scientifique.

Les résidents sont logés dans des studios et appartements dans la ville de Clermont-Ferrand. Ils sont suivis par une équipe pluridisciplinaire.

L'association compte 7 adhérents. Les adhérents sont les locataires.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2023, est de 60 000 euros.

Subventions demandées par l'association :

Budget prévisionnel 20223	
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	4 500 €
Ville de Clermont-Ferrand (fonctionnement)	3 000 €
Ville de Clermont-Ferrand (exceptionnelle)	3 500 €
TOTAL	11 000 €

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros.

Il est à noter que cette association a perçu, au titre de l'année 2022, une subvention de fonctionnement de 1 500 euros et une subvention complémentaire, en fin d'année, de 225 euros.

Il est proposé de reconduire le même montant soit 1 500 euros à l'association VIVRE, au titre de l'année 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'allouer une subvention de fonctionnement aux demandes de subventions ci-dessus, sollicitées par des associations travaillant dans le domaine social, au titre de l'année 2023.

TOTAL VOTANTS :	55	=	43 Conseillers Présents	+	12 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI